

Un vol considérable

Vincent Prados, à la pension Pater- no, coin Chartres et Dumaine a perdu \$2,000 en billets, \$500 en pièces d'or, et des bijoux évalués à \$1,511, total \$3,011. Un Italien nommé Guido Alberta, qui pensionnait au même en- droit, a obtenu de Mme Prados sous un faux prétexte les clefs de l'armoire, s'est emparé de l'argent et des bijoux, et s'est enfui. M. et Mme Prados ve- naient d'arriver de Sonora, Mexique, et devaient partir par le vapeur Chal- mette, pour Cuba. Le signalement d'Alberta a été transmis aux stations de police.

Oa a volé: A Nick Furry, 1115 Carondelet, chef d'atelier, employé par la "New Or- leans Gas Co. des outils de machinistes qui se trouvaient dans une boîte, en face de la maison 2907 Tchoupitoulas. Les outils sont évalués à une cinquantaine de dollars.

A Mme Adèle Turner, 1106 St. Louis, son porte-monnaie contenant 11 dol- lars. Un mulâtre inconnu, s'est intro- duit dans la chambre de Mme Turner, le revolver au poing, s'est emparé du porte-monnaie, a sauté de la galerie sur le trottoir et a réussi à se sauver.

A Roland Webb, 7720 Jeannette, une bicyclette évaluée à \$0 dollars. Levy Brown, 13 ans, nègreillon, a été arrêté au moment où il essayait de vendre la bicyclette, pour 2 dollars.

A Fred Brown, 1109 Sud Remparts, 12 dollars, des souliers et autres objets valant 6 dollars.

Voleur arrêté

Sam Martes, 32 ans, étranger, a été surpris hier, coin Orange et Levee au moment où il brisait une boîte con- tenant des bijoux, consignée à F. W. Woolworth, Co. à New York. Il a été arrêté, et une accusation a été portée contre lui pour avoir violé l'Acte Fédé- ral No. 50.

Un Accident

Aggie Fallo, 11 ans, 911 Pleasant, est tombé d'un escalier, dans le "Mary- l Theatre," coin Ursuline et Dergenois, s'est luxé le poignet, et a été conti- nué au côté gauche.

Election d'officiers

L'Association des ex-gradués den- listes de Tulane a choisi les officiers suivants: Dr. F. J. Wolfe, président; Dr. L. C. Dempsey, vice-président; Dr. J. E. Chenet, secrétaire; Dr. E. L. For-

PETITES ANNONCES

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son état de avocat au Bu- reau de l'Abéille, 28 rue Chartres. Téléphone, Main 1387.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL - Pour \$15 de paye- ment, nous vous donnons un cours complet de conduire les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 606 rue Jull. - ON DEMANDE - Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gardez dix cents par chaque annuaire vendu. Le total de cette vente servira à l'organisation de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York." - ON désire acheter un secrétaire ancien en acou- lant avec ornements en cuivre. S'adresser 325 Chartres, au directeur.

Rétabli

Thedford's Black Draught est le meilleur remède dont je me suis servi, écrit J. A. Steelman, de Pattonville, Texas. "J'ai souffert terriblement d'une maladie de foie et je ne pou- vais trouver aucun soulage- ment. Les médecins déclara- rent que j'étais poitrinaire. Je ne pouvais pas travailler du tout. Finalement j'ai essayé

THEDFORD'S Black-Draught

et à ma grande surprise je suis devenu mieux, et aujourd'hui suis aussi bien qu'aucun hom- me." Thedford's Black Draught est un remède végétal pour le foie qui a corrigé les irrégularités du foie, de l'estomac et des in- testins pendant plus de 70 ans. Achetez un paquet aujourd'hui. Insistez à ce qu'on vous donne le véritable de Thedford, E-70.

Lier, trésorier: Dr. J. P. Quintus, histo- rien: Dr. L. P. Gore, chairman, et les Drs. A. L. Durasse et G. J. Chauvin membres du comité exécutif.

BULLETIN FINANCIER.

Table with columns for Change, Coton, and Ventes. Includes sub-sections for New-York, Sterling, Francs, and various commodities like Galveston, Mobile, Savannah, Charleston, Wilmington, Norfolk, Boston, Philadelphia, Memphis, St. Louis, Houston, Little Rock, Dallas, Montgomery.

Table for Ventes (Sales) with columns for date and price. Includes items like 1000 City A, 10000 Boncharrain, 10000 Natchez, etc.

Table for Bons Divers (Miscellaneous Bonds) with columns for item and price. Includes items like Street Railroads, American Cities, etc.

La Succession de Mr. Alvin E. Hebert

L'inventaire de la succession d'Alvin E. Hebert, Secrétaire d'Etat a été dé- posé hier à la cour civile. La récapit- ulation accuse un total de \$20,847.87, comme suit: biens mobiliers, \$500; ar- gent comptant, \$11,899.87; propriétés foncières, \$8,450.

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Succes- seur de E. & L. Claudel, 318 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Mercredi, 2 juin 1915.

Table showing temperature in Fahrenheit and Centigrade for 7 heures du matin, Midi, 3 p. m., and 6 p. m.

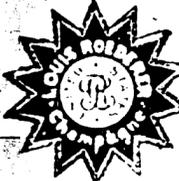
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. President et Gérant: EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS



227 Rue Decatur, Nouvelle-Orléans. En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente VENDREDI 4 juin 1915 d'un lot carré de terre de valeur au delà de \$100,000, le Troisième District, borné par les rues Humanité, Pleasure, Bourbon et Toure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 112,204 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la pro- priété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dé- signé par le numéro 912, borné par les rues Humanité, Pleasure, Bourbon (anciennement Union), sur un croquis et certificat de voter, datés le 2 octobre 1907, signé par Ueas Lewis, député de la ville, notaire. Accordé au di- recteur de la ville, en vertu d'un acte de ce jour, par lequel il a été déclaré que ce lot de terre mesure trois cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces sur chacune des rues croquis, et quatre cent quatre-vingt-neuf pieds dix pouces sur chacune des rues Bourbon et Toure.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. L'acquéreur au mo- ment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. ARTHUR B. LEOPOLD, Avocat pour le demandeur. avril 30-mai 7 11 21 28-Juin 3 4

CHEMINS DE FER.

Une vraie Villégiature Préparée



AGENT DES BILLETS 227 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue Un lit de Broadway. Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restau- rant.

"A La Carte" Bureau des BILLETS. 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 239.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminale à 7:30 a. m. Arrivée à Bogalusa à 3:05 p. m. Pour de plus amples détails, in- formes-vous auprès de l'Agent des BILLETS, ou téléphonez Main 608.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL DÉPARTS: NEW YORK - BORDEAUX ROCHEREAU 19 juillet, 3 p. m. NAGARA 26 juillet, 3 p. m. NIPAGNE 30 juillet, 3 p. m. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL. 282 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI 4 juin 1915 d'un lot extensif de valeur du Troisième District.

Mary Bloch 15 Jacob Israel. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 112,204 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la pro- priété suivante, décrite à savoir:

Quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et quatre lignes de face au chemin de Gentilly, par le côté de la rue Bourbon, et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces de face au chemin de Gentilly, par le côté de la rue Bourbon, sur un croquis et certificat de voter, datés le 2 octobre 1907, signé par Ueas Lewis, député de la ville, notaire. Accordé au di- recteur de la ville, en vertu d'un acte de ce jour, par lequel il a été déclaré que ce lot de terre mesure trois cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces sur chacune des rues croquis, et quatre cent quatre-vingt-neuf pieds dix pouces sur chacune des rues Bourbon et Toure.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. L'acquéreur au mo- ment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. LOUIS KNOP, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank and Trust Company vs. William Taylor et Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 102,207 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les dé- pendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dé- signé par le numéro 912, borné par les rues Humanité, Pleasure, Bourbon (anciennement Union), sur un croquis et certificat de voter, datés le 2 octobre 1907, signé par Ueas Lewis, député de la ville, notaire. Accordé au di- recteur de la ville, en vertu d'un acte de ce jour, par lequel il a été déclaré que ce lot de terre mesure trois cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces sur chacune des rues croquis, et quatre cent quatre-vingt-neuf pieds dix pouces sur chacune des rues Bourbon et Toure.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. L'acquéreur au mo- ment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. LOUIS KNOP, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve John Geraghty vs. John G. Geis. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 60,330 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, de- crite à savoir:

Un bar de derrière, deux glacières, une auge à laver, une boîte à bois et installations, une salle de bain, etc. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant. P. McGILL, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

AVIS AUX CRENCIERS

Receveur d'Orléans Chemical Company, Ltd. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,736 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes qui ont des réclamations à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification des raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la présente affaire ne serait pas accepté et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. GUY J. RAY, Avocat. mai 30-Juin 3 4

AVIS DE SUCCESSION

Succesione de Mme Louisa Boudreau, épouse d'Adolphe Joseph Badesux. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 112,211 - Division C - Attendu que Adolphe Joseph Badesux a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration de la suc- cession de Mme Louisa Boudreau, épouse d'Adolphe Joseph Badesux, décédée, inestabli- Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. SUTTON & LEONIS, Avocats. mai 30-Juin 3 4

VENTES AUX ENCHERES.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Garnier vs. The Daily Spoken Press Publishing Co., Ltd. No. 111,776. Cour Civile de District, Division C. Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, en- tant que syndic, sera vendu le JEUDI 3 juin 1915, à 10 heures du matin, sur les lieux ci-dessus in- titulée, au coin des rues Bourbon et Gravier, tous les actifs et effets de la dite Daily Spoken Press Publishing Co., Ltd.; comptes ouverts, etc. d'après l'inventaire attaché à l'acte de vente et signé du 15 mai 1915. Sera vendu en bloc. Conditions: Comptant. Livraison immédiate. mai 30-Juin 3 4

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente VENDREDI 4 juin 1915 de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, formant le coin des rues Jackson et S. Priour (dans l'île des rues S. Jackson et McPhe- rson).

Fredrick J. Eldridge vs. Rising Sun Baptist Church. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,600 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la pro- priété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les dé- pendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot A dans l'île No. 432, borné par les rues Jackson, S. John- son, McPherson et S. Priour. Le dit lot A mesure trente pieds de face à la rue Jackson, par une profondeur de cent pieds, et formant le coin des rues Jackson et S. Priour. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant. L'acquéreur au mo- ment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. LOUIS KNOP, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank and Trust Company vs. William Taylor et Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 102,207 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les dé- pendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dé- signé par le numéro 912, borné par les rues Humanité, Pleasure, Bourbon (anciennement Union), sur un croquis et certificat de voter, datés le 2 octobre 1907, signé par Ueas Lewis, député de la ville, notaire. Accordé au di- recteur de la ville, en vertu d'un acte de ce jour, par lequel il a été déclaré que ce lot de terre mesure trois cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces sur chacune des rues croquis, et quatre cent quatre-vingt-neuf pieds dix pouces sur chacune des rues Bourbon et Toure.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. L'acquéreur au mo- ment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. LOUIS KNOP, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve John Geraghty vs. John G. Geis. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 60,330 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in- titulée, je procéderai à vendre à Tenchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 4 juin 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, de- crite à savoir:

Un bar de derrière, deux glacières, une auge à laver, une boîte à bois et installations, une salle de bain, etc. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant. P. McGILL, Avocat pour le demandeur. mai 30-Juin 3 4

AVIS AUX CRENCIERS

Receveur d'Orléans Chemical Company, Ltd. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,736 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes qui ont des réclamations à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification des raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la présente affaire ne serait pas accepté et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. GUY J. RAY, Avocat. mai 30-Juin 3 4

AVIS DE SUCCESSION

Succesione de Mme Louisa Boudreau, épouse d'Adolphe Joseph Badesux. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 112,211 - Division C - Attendu que Adolphe Joseph Badesux a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration de la suc- cession de Mme Louisa Boudreau, épouse d'Adolphe Joseph Badesux, décédée, inestabli- Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. SUTTON & LEONIS, Avocats. mai 30-Juin 3 4

Il allait se résoudre à reformer ce petit meuble pourtant rempli de sou- venirs, lorsque au fond du dernier tiroir il remarqua une boîte très pe- tite, recouverte de maroquin noir, dont il s'empara. Elle était vide. Dans la doublure de satin rouge dont elle était garnie, il aperçut le cornu d'un papier jauni, évidemment caché là dans un repli pareil à ceux des por- tefeuilles. Il le prit avec défiance, à peu près comme s'il avait vu devant lui un scorp- ion ou la tête d'une vipère aux yeux ardents fixés sur lui. C'était une lettre. Elle était très courte. "Suzanne adorée. "A trois heures, demain où tu sais. "Apporte-moi des nouvelles de notre Angle. "Quand seras-tu à moi, toujours, uniquement? "Baisers. "P. S. - Pas d'imprudences. Ne con- serve pas de billets." Ce fut comme un éclair qui l'eût foudroyé. Il demeura un instant consterné, abattu. La vérité éclatait à ses yeux. Mais sa lueur était sinistre. Elle le frappait au cœur. Jusque-là, il avait voulu douter, con- server dans sa mémoire le souvenir immaculé de cette mère, dont il se le rappelait encore, les baisers étaient si tendres et le souvenir si doux.

L'idol tombait de son piédestal. Tout le passé lui était révélé dans ces quelques lignes. Angèle était la fille d'un autre! C'était bien ce qu'il avait pressenti depuis longtemps. Mais il voulait lutter, lutter toujours même contre l'évidence. Qui l'en eût blâmé? Il voulait innocenter sa mère, re- pousser l'accusation, l'annuler s'il en avait eu le pouvoir. C'était fini! La lumière éclatait et il en demeu- rait ébloui, aveugle. Il replia le papier satiné que la cou- pable aurait dû anéantir. Mais quelle femme tellement amou- reuse se décide à se séparer de ces let- tres enflammées courtes ou longues, qu'elle se plait tant à relire, même quand elle les sait par cœur, et à l'aide desquelles elle charme sa solitude en- tre deux rendez-vous? Jacques, après cette lecture, aurait voulu être à cent lieues de Beaufort, au delà des mers, dans les vastes espaces de la Gloriette, au milieu des travail- leurs qu'il dirigeait, parmi ses trou- peaux de chevaux, de bœufs et de moutons, en l'échant, comme son père, d'oublier et d'acquiescer à force de courses et de labeur le droit au som- meil qui nous enlève la faculté de ré- fléchir et de penser. Il se sentait la tête en feu et l'âme malade. Il se mit au lit après avoir erré dans sa chambre et glissé dans son carnet la

lettre accusatrice, et enfin il ferma les yeux en se répétant avec angoisse: - Que faire? IV Débarqué. Le lendemain matin, vers cinq heures, le train venant d'Italie arrivait à la gare de Lyon. Paris était triste, mal éclairé. Le temps brumeux et froid. Un brouillard épais et bas flottait presque au ras du sol. Les bœufs de gaz alignés dans les rues semblaient souillés de poussière et prêts à rendre l'âme. L'automne s'annonçait mal, précur- seur de la grippe fâcheuse et des pi- luties désolantes. L'impression de voyageurs qui des- cendaient de wagon sur les trottoirs humides et mal balayés de la gare de- vait être franchement mauvaise. C'est l'heure où les grandes villes, surtout aux environs des banlieues, ont une physionomie déplaisante, sale et maussade. On dit en y mettant le pied: - C'est ça, Paris! Ou Londres ou Berlin. Parmi les nouveaux venus de ce train parti de si loin, on aurait pu re- marquer deux qui ne se ressemblaient pas et ne ressemblaient pas aux autres. Un vieillard et une jeune fille. Le vieillard était grand, long, fluet, voûté et presque décharné.

Une couronne de longs cheveux gris entourant son crâne dénudé au som- met. Sa tête, large par en haut, étroite par en bas, aurait pu s'encastrer dans une espèce de triangle. Elle se terminait sous le menton par une barbe pointue. Ses yeux étaient caves, ses sourcils épais, ses pommettes saillantes et sa bouche édentée. Pour vêtements il portait une longue houpelande rousse qui lui tombait au talons et recouvrait presque ses escarpins à boucles noires, ce qui lui donnait des airs d'ecclésiastique. Seulment le tout était surmonté d'un chapeau tyrolien ou calabrais. L'ensemble en réalité n'offrait rien de bien extraordinaire pour un voya- geur qui venait de l'autre côté des Alpes. Mais ce qui eût frappé un "détective intelligent," c'était la flamme de son regard qui éveillait l'idée de l'ar- dente sacrée des apôtres. Il portait sous son bras une boîte à laquelle il semblait tenir énormément et qui avait la forme d'un violon. Disons tout de suite que ce person- nage, modestement descendu d'un wa- gon de seconde classe, était le signor Felice Oliveto, le célèbre professeur de Milan, la ville classique de l'art des Essler et des Talloni, sans parler des ballerines charmantes de notre époque qui sont sorties de son école. Nous venons de donner son vrai nom. Mais on ne l'appelait à Milan, où il

était très populaire, que le père Felice, l'illoustrissime" maestro. Il avait dépassé l'âge où, d'ordinaire, un professeur prend ses invalides. Il s'y résignait mais en voulant finir par un coup d'éclat, le bouquet du feu d'artifice de sa longue carrière. La jeune fille qui l'accompagnait était de taille moyenne. Sa tête était couverte d'un capuchon qui ne laissait entrevoir que quelques mèches de cheveux blonds, d'une nuance chaude, le bas d'un front pur et blanc, le bout d'un nez coloré en rose par le froid du matin, et deux yeux bleus tendre d'une douceur extrême. Elle consulta son mentor. - Vous avez l'adresse? demanda-t- elle. Il tira un papier de sa poche et dit: - Oui. - Nous allons? - Rue Blanche. Un porteur chargea les malles sur un abominable fiacre à galerie attelé de deux petits chevaux étiques, et le couple s'installa sur des coussins pou- dreux et mal odorants, disons-le, qui laisseraient du reste les voyageurs in- sensibles et distraits. La jeune fille, serrée dans une longue mante brune doublée de soie, avait ouvert les vastes du fiacre. Elle laissait ses regards errer au de- hors avec une expression de profonde indifférence. Elle semblait se parler à elle-même et se dire: - Que l'importe de rouler là ou

ailleurs, sur une montagne ou dans un précipice, par les chemins du Tyrol, sur les routes des pays slaves ou de l'Italie? Que l'importe tout ce qui l'attend et que sera-ce à côté de ce que tu as vu, entendu et souffert? Son visage était devenu un masque destiné à reproduire des sentiments qui n'étaient pas les siens, des joies et des douleurs de convention, de même que ses poses et ses attitudes se réglèrent sur des rythmes qu'on lui imposait et qu'elle acceptait avec la soumission résignée d'une esclave. Le vieillard ne prononçait pas une parole. Une seule idée le hantait. - Nous sommes à Paris. Enfin Ser- ra-ce le triomphe? Oui, il n'en doutait pas. Il croyait entendre déjà les applau- dissements éclater, le tumulte de l'o- vation, les battements de mains d'une foule en délire. Ce serait sa victoire à lui, le profes- seur, le cornac de cette idole fu- ture d'un public enthousiaste, le maître de ce chef-d'œuvre qu'il avait fa- conné de ses mains, comme le potier pétrit son argile, et qui, grâce à ses leçons, avait atteint le point culmi- nant de son art. Et cependant ce d'autres ballerines il avait formées, lui, le maître sans égal, l'impeccable, dont la méthode ne connaissait pas de rivale. - Non, monsieur! A Contre